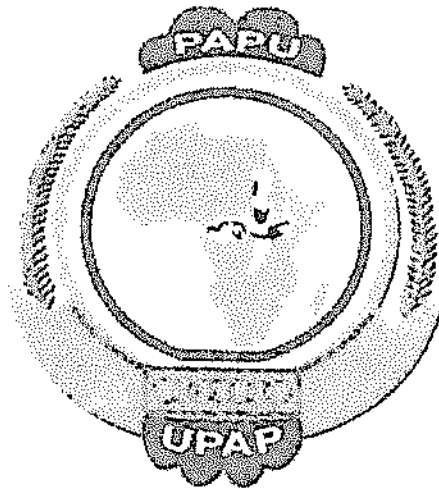


UNION PANAFRICAINE DES POSTES (UPAP)



RAPPORT DE LA 34^{EME} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UPAP

*Khartoum, Soudan
02 et 03 juin 2015*

TABLE DES MATIERES

Note de présentation	1
PREMIERE PARTIE : QUESTIONS D'ORDRE GENERAL	2
1. Introduction	2
2. Cérémonie d'ouverture officielle.....	2
3. Réunion des chefs de délégation	3
4. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail	3
5. Vérification du quorum	3
6. Election du bureau	3
7. Messages et communications des partenaires et organisations postales sous régionales.....	4
DEUXIEME PARTIE : COMMUNICATIONS DANS LE CADRE DU THEME « LA POSTE, CATALYSEUR DU DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE »	6
TROISIEME PARTIE : PANEL DE DISCUSSIONS - THEME : « LA POSTE, CATALYSEUR DU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE »	7
a) Burundi.....	8
b) Egypte.....	8
c) UNI Africa Global Union	9
QUATRIEME PARTIE : QUESTIONS ADMINISTRATIVES	9
8. Rapport d'activités du Secrétaire général pour la période 2014/2015.....	9
9. Thème de la célébration de la Journée de l'UPAP pour la période 2015-2016	10
10. Priorités africaines identifiées pour la Stratégie postale d'Istanbul.....	10
11. Rapport et recommandations du Comité de gestion (CG)	10
A) Décisions relatives	10
B) Résolutions relatives	11
C) Recommandations relatives.....	11
CINQUIEME PARTIE : QUESTIONS FINANCIERES	12
12. Rapport de l'auditeur externe sur les comptes de l'Union pour l'exercice clos au 31 mai 2014.....	12
SIXIEME PARTIE : DIVERS ET CLOTURE	13
13. Date et lieu de la 35 ^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration.....	13
14. Divers.....	13
15. Motion de remerciement et Communiqué final.....	13
16. Séance de clôture	14
SEPTIEME PARTIE : ANNEXES	15
Liste des participants Annexe A	18
Discours d'ouverture Annexes B ₁ -B ₄	58
Ordre du jour et programme de travail adoptés Annexe C	66
Rapport d'activités du Secrétaire général Annexe D	71
Déclaration sur les priorités africaines pour la Stratégie postale mondiale d'Istanbul et décision y relative Annexes E ₁ -E ₂	79
Programme d'activités de l'Union pour l'exercice 2015-2016 Annexe F.....	88
Rapport du Comité de gestion Annexe G	92
Décisions, résolutions et recommandations Annexes H ₁ -H ₂₈	107
Motion de remerciement et Communiqué final Annexes I ₁ -I ₂	139

NOTE DE PRESENTATION

La 34^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes (UPAP) s'est tenue du 02 au 03 juin 2015, à l'hôtel Al Salam Rotana à Khartoum, en République du Soudan. Elle a été précédée par les réunions des Commissions administratives et techniques et la **Conférence stratégique régionale sur la Stratégie postale mondiale d'Istanbul (définition des priorités pour le cycle 2017–2020 de l'UPU)**, qui se sont tenues respectivement du 24 au 28 mai 2015 et du 31 mai au 1^{er} juin 2015.

Le présent rapport, auquel sont jointes en annexe toutes les décisions, les résolutions et les recommandations qui retrace de manière synthétique le déroulement des travaux des ces assises, se subdivise en sept (07) parties essentielles, ainsi qu'il suit :

1. Questions d'ordre général ;
2. Communications ;
3. Panel de discussions ;
4. Questions administratives ;
5. Questions financières ;
6. Divers et clôture ;
7. Annexes.

PREMIERE PARTIE : QUESTIONS D'ORDRE GENERAL

1. INTRODUCTION

La 34^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'UPAP s'est tenue du 02 au 03 juin 2015, à l'hôtel Al Salaam Rotana de Khartoum, à l'aimable invitation du gouvernement de la République du Soudan. Elle a été précédée par les réunions des Commissions administratives et techniques et la **Conférence stratégique régionale sur la Stratégie postale mondiale d'Istanbul (définition des priorités pour le cycle 2017–2020 de l'UPU)** qui se sont tenues respectivement du 24 au 28 mai 2015 et du 31 mai au 1^{er} juin 2015,.

Les Etats membres du Conseil d'administration suivants ont participé aux travaux de cette session : **Afrique du Sud, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Egypte, Ethiopie, Gabon, Gambie, Guinée, Kenya, Mozambique, Niger, Ouganda, République Démocratique du Congo, Soudan, Tanzanie, Tchad, Tunisie et Zimbabwe.**

Les Etats membres du Conseil d'administration suivants étaient absents : **République du Congo et Liberia.**

Les Etats, les partenaires et les Unions restreintes suivants y ont pris part en qualité d'observateurs :

- a) Etats membres de l'UPAP : **Bénin, Botswana, Burundi, Cameroun, Ghana, Lesotho, Malawi, Nigeria, Sénégal, et Zambie ;**
- b) Unions restreintes : **SAPOA, CPEAO et COPTAC ;**
- c) Partenaires : **AFRAA, Escher Group, Union Postale Universelle (UPU) et Uni-global ;**
- d) Etat non-membre de l'UPAP : **Soudan du Sud.**

La liste complète des participants figure en **Annexe A** dans la septième partie du présent rapport.

2. CEREMONIE D'OUVERTURE OFFICIELLE

La cérémonie d'ouverture officielle a eu lieu le 1^{er} juin 2015 sous la présidence effective de **Son Excellence Bakri Hassan Saïh**, premier vice-président de la République du Soudan.

A cette occasion, des allocutions préliminaires ont été prononcées par les personnalités ci-après :

- a) **Dr. Yahiya Abdalla**, Directeur général de la Commission Nationale des Télécommunications (NTC) du Soudan ;
- b) **Monsieur Younouss Djibrine**, Secrétaire général de l'UPAP ;
- c) **Monsieur Bishar Abdirahman Hussein**, Directeur général du Bureau International de l'UPU ;

d) **Son Excellence Dr. Tahani Abdallah Attia**, Ministre des Sciences et des Communications.

La cérémonie s'est achevée par le discours d'ouverture de l'invité d'honneur, le vice-président de la République du Soudan.

Les allocutions disponibles en français ou en anglais figurent en **annexes B₁ à B₄** dans la septième partie du présent rapport.

3. REUNION DES CHEFS DE DELEGATION

La réunion des chefs de délégation s'est tenue le 02 juin 2015, conformément à l'article 3 du Règlement intérieur du Conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes (2009) qui stipule que la séance d'ouverture du Conseil doit être précédée d'une réunion des chefs de délégation et du Secrétaire général de l'Union pour une concertation sur l'ordre du jour et l'élection du bureau.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL

Le Conseil a adopté le projet d'ordre du jour moyennant quelques amendements. L'ordre du jour ainsi amendé figure en **Annexe C** dans la septième partie du présent rapport.

5. VERIFICATION DU QUORUM

La réunion a procédé à un appel des Etats pour confirmer le quorum et ce, conformément au Règlement intérieur du Conseil d'administration.

6. ELECTION DU BUREAU

L'article 4 du Règlement intérieur du Conseil d'administration précise qu'au début de la session, sur proposition d'un Etat membre appuyé par deux (02) autres, le Conseil élit son bureau composé d'un président, de deux (02) vice-présidents et de deux (02) rapporteurs. Le Secrétariat général de l'UPAP assiste ces derniers pour la rédaction du rapport final.

Une tradition bien établie à l'Union confère la présidence du Conseil au pays hôte, tandis que le reste des sièges est réparti équitablement entre les autres sous-régions.

Aussi le bureau a-t-il été constitué ainsi qu'il suit sur proposition du Kenya, soutenu par le Burkina Faso et le Sénégal :

Président	:	Soudan
1 ^{er} Vice-président	:	Mozambique
2 ^{ème} Vice-président	:	Gabon
Rapporteurs	:	Tunisie et Côte d'Ivoire

La représentante du président sortant, **Madame Rehema Makuburi**, a prononcé un discours au cours duquel elle a félicité le président entrant, le **Dr. Yahia Abdalla**, et son équipe et a réaffirmé le soutien sans faille de son pays, la Tanzanie, aux activités de l'Union.

Dans son allocution de circonstance, le président a souhaité la bienvenue à tous les délégués à la 34^{ème} session du Conseil d'administration et a exprimé sa gratitude aux Etats membres pour la confiance accordée au Soudan en lui confiant la présidence de la réunion.

Le Secrétaire général de l'UPAP, pour sa part, a félicité le président et les autres membres du bureau et les a assurés de son soutien et de son engagement à la mise en œuvre de toutes les décisions et résolutions qui seront prises au cours du Conseil. Il a en outre exprimé sa gratitude à l'endroit du bureau sortant, plus particulièrement à son président, le Pr John S. NKOMA, pour l'incalculable soutien apporté au Secrétariat général durant ses deux (02) mandats consécutifs.

7. MESSAGES ET COMMUNICATIONS DES PARTENAIRES ET ORGANISATIONS POSTALES SOUS REGIONALES

Des messages et des déclarations ont été lus par les représentants des organisations postales sous régionales et autres partenaires. Il s'agit de :

- a) **l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA)** – Le Directeur des affaires commerciales, générales et industrielles de l'AFRAA, **Monsieur Koussai Mrabet**, a félicité l'UPAP au nom de son Secrétaire général pour le succès de la tenue de la 34^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration et a remercié le Secrétariat général de l'UPAP d'avoir invité l'AFRAA à cette session comme partenaire stratégique ;
- b) **la Commission de l'Union africaine (CUA)** - Le représentant de la Commission de l'Union africaine, **Monsieur Christian Minoungou**, a félicité le président et son équipe pour la bonne conduite des travaux de la 34^{ème} session du Conseil d'administration. Il a ensuite présenté les excuses de la Commissaire de l'UA chargée des infrastructures et de l'énergie qui n'a pu assister à la réunion pour des raisons de calendrier.

Il a félicité le Président de la République du Soudan pour sa réélection à la tête de son pays.

L'année 2015 étant dédiée par l'Union africaine à l'autonomisation des femmes, il a lancé un appel à la Poste africaine pour contribuer à la matérialisation de ce vœu, notamment dans des domaines tels que le commerce électronique croissant, l'inclusion financière, le renforcement des capacités, entres autres.

L'Union africaine, a-t-il dit, est prête à soutenir l'UPAP dans l'exécution de sa mission tout en poursuivant la création d'un cadre réglementaire propice au développement des services postaux en Afrique.

Enfin, il a informé les participants de la tenue de la première réunion du Comité technique spécialisé (CTS) des ministres de l'UA en charge des postes et des Technologies de l'information et de la communication (TIC) prévue du 31 août au 04 septembre 2015, au siège de la CUA à Addis-Abeba, en Ethiopie. Il a indiqué qu'en marge de cette réunion sera organisée la Conférence des bailleurs de fonds dédiée au financement du projet conjoint UPAP/UPU/UA « *électrification et connectivité des bureaux de poste en Afrique* », sur le thème « **Optimisation des réseaux postaux en vue de la promotion du développement socio-économique en Afrique** ». Aussi, a-t-il invité les membres à y participer massivement.

- c) **l'Union africaine des télécommunications (UAT)** - Le représentant de l'UAT, **Monsieur Djibrilla Ballo**, a remercié le Secrétaire général pour son invitation à la session et le soutien que l'UPAP apporte à son organisation. Il a informé le Conseil que le Secrétaire général de l'UAT est conscient du fait que c'est le secteur privé qui détient la clé du développement durable dans le domaine des TIC et devrait par conséquent être de plus en plus impliqué dans les activités de l'UPAP.

Il a ensuite souligné l'engagement de l'UAT à travailler en partenariat avec les organisations sous régionales pour permettre à l'Afrique d'atteindre le niveau de développement socio-économique escompté.

Il a terminé en invitant les délégués à prendre note de la reformulation de la mission de l'UAT, qui est désormais de « **promouvoir le développement rapide des TIC en Afrique, en vue d'un accès au service universel et à la large bande** ».

- d) **Escher Group** - La représentante d'Escher Group, **Madame Linandi Barkhuizen**, a présenté une communication sur les activités de son organisation. Elle a informé les participants que celle-ci, installée aux Etats Unis, en Europe, en Asie Pacifique et en Afrique du Sud, occupe une place principale dans la fourniture de solutions logicielles pour les services postaux de détails.

Le Groupe qui a des partenariats avec les plus grandes sociétés de fabrication de logiciels et mène une concurrence à plusieurs d'entre elles dans le monde, est coté à la Bourse de Londres depuis 2011. Elle a ensuite cité quelques exemples d'organisations auxquelles sa société a fourni des solutions logicielles, notamment les postes d'Afrique du Sud, des Emirats Arabes Unis, d'Arabie Saoudite, de Namibie, du Zimbabwe, de la Suisse, de l'île Man, d'Allemagne et à la TSB Irish Bank. En bref, Escher Group a des clients dans plus de trente (30) pays.

La représentante d'Escher Group a terminé en indiquant que son équipe est disposée à travailler avec toutes les administrations et organisations postales intéressées par leurs produits novateurs.

La communication d'Escher Group est disponible sur le site web de l'UPAP : <http://www.upap-papu.org>.

- e) **l'Association des opérateurs postaux d'Afrique australe (SAPOA)** - Le Directeur exécutif de SAPOA, **Monsieur Kainet Moyo**, a remercié le Soudan et l'UPAP pour la bonne organisation des sessions du CA et a encouragé l'Union à toujours œuvrer à l'amélioration des méthodes de travail pour des sessions davantage enrichissantes. Enfin, il a exprimé son souhait de voir une amélioration des services postaux dans la région Afrique, en général.
- f) **la Conférence des postes des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CPEAO)** - Le Secrétaire exécutif de la CPEAO, **Monsieur Louis Blaise Aka Brou**, a exprimé sa satisfaction relative à l'organisation des sessions et a remercié le Secrétariat général de l'UPAP pour son invitation à la 34^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes. Il a terminé en souhaitant aux participants plein succès dans leurs travaux.
- g) **Uni-Global** - Le représentant d'Uni-Global, **Monsieur Innocent Tsumbu**, a pris la parole pour remercier le Secrétaire Général de l'UPAP pour cette marque de confiance qu'il témoigne à son organisation en tant que partenaire. Il a également salué ses idéaux qui placent les ressources humaines au centre du développement du secteur postal en Afrique. La présence de son organisation, a-t-il déclaré, confirme et renforce le solide partenariat qui existe entre UNI Africa Global Union et l'UPAP, lequel partenariat a été matérialisé sous forme d'Accord de coopération signé en octobre 2010 à Arusha en Tanzanie. Il a terminé en félicitant le Secrétariat général pour son rôle d'acteur de la cohésion sociale au sein des populations africaines par la poste.

DEUXIEME PARTIE : COMMUNICATIONS DANS LE CADRE DU THEME « LA POSTE, CATALYSEUR DU DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE »

La présente session a été modérée par le Secrétaire exécutif de la CPEAO, **M. Louis Blaise Aka-Brou**.

Le Kenya a présenté une communication intitulée : « **La Contribution du secteur postal à la croissance et au développement des micro, petites et moyennes entreprises (MPME)** », dans le cadre du thème principal cité plus haut. Les principales questions abordées lors de cette communication sont résumées ci-dessous :

- a) Dans la Stratégie postale de Doha, les pays membres de l'UPU ont identifié le développement du commerce électronique comme l'une des priorités pour le cycle 2013-2016 ;
- b) Les Etats membres de l'UPAP ont identifié les petits paquets et les colis comme facteurs de croissance qu'ils ont inclus sous le commerce électronique comme priorité de 1^{er} niveau dans le Plan de Développement régional pour l'Afrique pour le cycle 2013-2016 ;
- c) La poste peut faciliter le commerce transfrontalier et stimuler ainsi le développement des PME comme c'est le cas au Brésil ;

- d) La poste du Kenya apporte des solutions aux défis auxquels les PME font face dans le cadre du commerce transfrontalier, notamment les lenteurs de dédouanement et les vols, pertes ou dommages enregistrés lors de ce processus ;
- e) Le Kenya a introduit une plateforme électronique de paiement, mis en place des réseaux avec des compagnies aériennes, amélioré sa gestion des relations avec la clientèle, ses infrastructures et renforcé sa capacité opérationnelle, en général ;
- f) Le Kenya travaille en étroite collaboration avec des parties prenantes, telles que les ministères, les Chambres de commerce, les structures et agences œuvrant pour le développement des PME, en vue d'apporter leur contribution dans ce sens ;

La communication du Kenya est disponible sur le site web de l'UPAP : <http://www.upap-papu.org>

Dans son intervention, le modérateur a vivement encouragé les participants à suivre l'exemple du Kenya et du Brésil en vue de faciliter la croissance et le développement harmonieux des MPME dans leurs pays respectifs et établir ainsi de façon appropriée un lien entre le thème (Poste, catalyseur de développement socio-économique) et les trois I, à savoir innovation, intégration et inclusion.

De ce fait, il a souligné le fait que pour réussir ce pari, les acteurs de ce secteur doivent mettre un accent particulier sur l'innovation ; car, c'est par la diversification des produits et services que l'on peut atteindre le plus grand nombre de clients qui deviennent de plus en plus exigeants.

D'où la recommandation à l'Union panafricaine des Postes de mettre un accent particulier sur cet aspect au cours des sessions de formation qu'elle organise ; car, une innovation réussie passe également par un personnel bien formé.

Quant à l'intégration, il a davantage recommandé aux participants de traiter la question avec prudence afin de ne pas laisser phagocyter les activités postales par des partenaires, dont l'objectif est de s'approcher de la Poste pour mieux s'approprier ses activités. Il a invité les participants à établir un mécanisme de coordination sous la conduite de l'UPAP et/ou des autres Unions sous régionales afin de mettre en place des prototypes harmonisés de contrat garantissant la survie de l'activité postale.

L'accent a également été mis sur la problématique de l'inclusion qui nécessite une attention particulière en vue de prendre en compte les populations urbaines marginalisées et les 80% de la population qui vivent dans des zones non ou sous bancarisées, ceci afin qu'un développement significatif soit atteint.

TROISIEME PARTIE : PANEL DE DISCUSSIONS - THEME : « LA POSTE, CATALYSEUR DU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE ».

Avant le début des travaux du panel de discussion, la parole a été donnée au Kenya, à travers le Secrétaire général du Ministère des Sciences et des Technologies de l'Information, qui a exprimé sa profonde gratitude au Secrétariat général pour son invitation et au Conseil de lui avoir donné la parole.

Au nom de son pays, il a remercié les Etats membres de l'UPAP, notamment pour avoir soutenu la candidature du Kenyan **Bishar Hussein** au poste de Directeur Général du Bureau international de l'UPU qu'il occupe depuis 2012.

Il a ensuite rappelé au Conseil que plusieurs activités ont été efficacement mises en œuvre pendant le présent cycle avec l'**ambassadeur Hussein** à la tête de l'UPU. Ainsi, le Kenya entend réitérer sa candidature pour la continuité de cette réussite, et a sollicité le soutien de l'assemblée lors du prochain Congrès de l'UPU à Istanbul, en Turquie.

Après avoir pris note de la déclaration du Kenya, le Conseil a lancé les travaux du panel de discussion sur le thème « **La Poste, catalyseur du développement socio-économique** », animé par le Directeur exécutif de SAPOA, **M. Kainet Moyo**.

Les Etats membres et organisations suivants y ont pris part en tant que panélistes. Il s'agit du Burundi, de l'Egypte et Uni-Global. Le résumé du panel de discussion est présenté ci-dessous :

a) Burundi

Le représentant du Burundi, **M. Bambasi Alexandre**, a fait un exposé sur un programme réussi par la Régie nationale des Postes (RNP) du Burundi, à savoir, « **MBIKIRA** », destiné aux agriculteurs sans distinction. Depuis sa mise en place en 2014, le programme a produit des résultats positifs.

Dans ce programme, la Régie nationale des Postes joue plusieurs rôles : l'appui au programme du Gouvernement; la contractualisation avec la société éditrice des bons d'achat d'intrants; l'organisation de l'acheminement et la distribution des bons d'achats; l'organisation de la collecte du paiement de l'acompte par les agriculteurs, le paiement du solde non subventionné ; la remise ou distribution des bons d'achat aux agriculteurs ; le service après vente (instruire les réclamations, informer régulièrement les parties sur l'état de la collecte ; etc.).

A ce jour, le montant encaissé au titre de ce programme pour la saison 2014 est d'environ 21.500.000 \$EU (vingt et un millions cinq cent mille dollars américains).

Pour le succès de ce programme, la RNP s'est fait accompagner d'un certain nombre de partenaires à l'instar des structures du secteur de la sécurité sociale, des assurances et des grandes sociétés de distribution.

Les résultats attendus de ce programme sont, à terme, l'augmentation du taux de bancarisation de la population rurale, l'augmentation de l'épargne intérieure, l'augmentation de la production vivrière, la réduction de la pauvreté et enfin l'amélioration du bien être de la population en général.

b) Egypte

Lors de son intervention, l'Égypte a informé les participants que la Poste d'Égypte contribue au développement socio-économique grâce aux services postaux, mais aussi et surtout aux services financiers. L'Égypte a informé les participants de ce que les services financiers sont offerts dans deux mille (2000) bureaux de poste connectés à l'internet.

Au nombre des services offerts, on compte entre autres : comptes épargnes électroniques, comptes à intérêt quotidien, comptes courants, mandats électroniques, cartes prépayées, cartes visa prépayées (Mahfanzy), cartes d'étudiants internationales, cartes à puce pour achat de carburant, livrets d'épargne islamiques, plateforme pour le commerce électronique en vue de l'appui au développement des Petites et moyennes entreprises.

c) UNI Africa Global Union

Pour UNI Africa Global Union, la poste qui, de par sa mission régaliennne consistant à contribuer à la cohésion sociale des peuples, joue depuis toujours son rôle de catalyseur de développement socio-économique en Afrique.

Cependant, avec l'évolution technologique qui a eu pour corollaire les innombrables mutations dans la fourniture des services postaux, la participation effective de toutes les parties prenantes s'impose afin que le secteur s'adapte aux réalités de l'environnement commercial. C'est à ce titre que le souhait a été émis que le postier, cette richesse dont disposent tous les opérateurs désignés, soit mis au centre des préoccupations telles que l'innovation, l'intégration et l'inclusion.

UNI Africa Global Union a insisté sur le fait que si le facteur humain n'est pas pris en compte dans la promotion des 3 i (innovation, intégration et inclusion), la poste africaine aura du mal à continuer à jouer son rôle de catalyseur du développement socio-économique. Ainsi, un appel a été lancé aux opérateurs désignés pour valoriser leurs ressources humaines s'ils veulent être compétitifs dans l'évolution actuelle du marché postal.

QUATRIEME PARTIE : QUESTIONS ADMINISTRATIVES

8. RAPPORT D'ACTIVITES DU SECRETAIRE GENERAL POUR LA PERIODE 2014/2015

Le Secrétaire général a présenté son rapport au Conseil pour la période 2014/2015 qui tournait autour des axes principaux suivants :

- a) Activités liées au fonctionnement courant de l'Union ;
- b) Etat de mise en œuvre des résolutions, recommandations et décisions de la 33^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration ;
- c) Coopération avec les parties prenantes et partenaires essentiels au développement.

Après les délibérations, le Conseil a félicité le Secrétaire général pour la mise en œuvre satisfaisante des activités au cours de l'exercice sous revue et la concision de son rapport. Le Secrétaire général a pris

note des observations faites par le Conseil pour une amélioration future. Le rapport a été par la suite unanimement adopté.

Le rapport complet du Secrétaire général (**Annexe D**), ainsi qu'une décision relative à son adoption figurent tous dans la septième partie du présent rapport.

9. THEME DE LA CELEBRATION DE LA JOURNEE DE L'UPAP POUR LA PERIODE 2015-2016

Le Secrétaire général a présenté le thème de la journée de l'UPAP, notamment « *la poste, catalyseur du développement socioéconomique* » qui a été adopté à l'unanimité par le Conseil.

10. PRIORITES AFRICAINES IDENTIFIEES POUR LA STRATEGIE POSTALE D'ISTANBUL

Suite au succès de la Conférence de deux (02) jours tenue les 31 mai et 1^{er} juin 2015 portant sur les priorités africaines identifiées pour la Stratégie postale mondiale d'Istanbul, le Conseil a, à l'unanimité, adopté une Déclaration contenant lesdites priorités, à savoir :

- a) Niveau 1 - Amélioration de l'efficacité opérationnelle et développement du commerce électronique ;
- b) Niveau 2 - Développement des services financiers ;
Services électroniques et diversification ;
Réforme du secteur postal ;
- c) Niveau 3 - Développement durable.

La décision et la déclaration figurent respectivement en **Annexes E₁ et E₂**.

11. RAPPORT ET RECOMMANDATIONS DU COMITE DE GESTION (CG)

Le président du Comité de gestion a présenté le rapport comprenant les décisions, résolutions et recommandations et le programme d'activités de l'UPAP pour l'exercice 2015-2016 qui ont été adoptés. Il s'agit de :

a) Décisions relatives :

- i. à la création d'une base informationnelle de solutions technologiques des Etats membres de l'UPAP ;
- ii. au rapport des ateliers sur l'IPS/IFS/GMS ;
- iii. à l'approbation des comptes de l'Union panafricaine des postes pour l'exercice financier 2013/2014 et le rapport pertinent de l'auditeur externe ;
- iv. à la nomination d'un cabinet d'audit externe ;
- v. à l'approbation du budget de l'Union panafricaine des postes et du barème des contributions pour l'exercice financier 2015/2016.

b) Résolutions relatives :

- i. à la poursuite des efforts dans le cadre de l'émission d'un timbre commémoratif en l'honneur de Nelson Mandela, l'icône africaine ;
- ii. à l'élaboration d'une stratégie en vue de l'amélioration des finances de l'Union panafricaine des postes ;
- iii. à la prise de dispositions d'urgence pour le financement du budget de l'Union panafricaine des postes pour l'exercice 2015/2016 ;
- iv. à l'harmonisation des positions pour la représentation au sein du Conseil d'administration de l'UPAP et des organes permanents de l'UPU et pour la contribution à l'élaboration de la Stratégie postale mondiale d'Istanbul ;
- v. au développement du commerce électronique par l'établissement de marchés de commerce électronique sous la plateforme .post de l'UPU ;
- vi. aux services financiers sur téléphones mobiles ;
- vii. à la mise en place d'un système national d'adressage et de codes postaux comme vecteur de facilitation du commerce électronique ;
- viii. à la Gestion des grands comptes ;
- ix. à la nécessité de mettre en œuvre les programmes de l'approche régionale de la qualité de service ;
- x. à la création de centres régionaux de formation postale ;
- xi. à la ratification par les Etats membres de la copie certifiée des Actes de l'Union ;
- xii. Modifiant et complétant la Résolution N°01/UPAP/CA/EXTRA/VIII/2012 du 14 juillet 2012 portant composition des Comités administratifs et techniques de l'Union panafricaine des postes ;
- xiii. au changement de la période de tenue des sessions de la Conférence des plénipotentiaires ;
- xiv. à l'adoption du règlement intérieur de la Commission Finances et Administration ;
- xv. aux Termes de référence de la Commission Finances et Administration.
- xvi. à l'étude sur la restructuration du Secrétariat général de l'Union

c) Recommandations relatives :

- i. à l'accord sur le transfert d'argent entre les Etats membres et le Groupe Emirates Post ;
- ii. au programme de l'UPU sur la qualité de service pour la période 2013-2016 ;
- iii. à une meilleure conformité aux exigences sécuritaires pour le courrier international ;
- iv. à une meilleure facilitation de la collaboration entre les autorités douanières et postales ;
- v. à la présentation d'une résolution d'amendement du Règlement du personnel à la prochaine Conférence ordinaire des plénipotentiaires de l'UPAP

Les décisions, résolutions et recommandations sont contenues dans les Annexes H₁ à H₂₈.

d) Programme d'activités de l'UPAP pour l'exercice financier 2015-2016

Les activités suivantes ont été approuvées par le Conseil :

- a) Première réunion du Comité technique spécialisé (CTS) des ministres en charge de la Communication, des postes et des TIC des pays membres de l'Union africaine ;
- b) Atelier sur les services financiers postaux/Inclusion financière ;
- c) Ateliers de formation sur l'acheminement et le transport du courrier international ;
- d) Atelier de suivi de la mise en œuvre des plans d'actions sur la gestion des grands comptes ;
- e) Formation des formateurs sur la contribution de la poste au développement durable.

Le programme d'activités est joint en **Annexe F** et le rapport détaillé du Comité de gestion en **Annexe G**. Les rapports détaillés des diverses commissions techniques figurent sur le site internet de l'UPAP.

CINQUIEME PARTIE : QUESTIONS FINANCIERES

12. RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE SUR LES COMPTES DE L'UNION POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 MAI 2014

Le représentant de l'auditeur externe **Ernst and Young** a abordé deux (02) questions principales traitées dans la lettre adressée au Secrétariat général, à savoir, la révision de l'organigramme du Secrétariat général et la stratégie de recouvrement des arriérés de contribution. Dans son intervention, il a encouragé le Conseil à examiner et à approuver la révision et la réorganisation de la structure du Secrétariat général de l'UPAP, afin de mettre en place une structure mieux adaptée, qui permettra au Secrétariat général de mieux poursuivre ses efforts pour atteindre efficacement ses objectifs stratégiques, et ce, en s'appuyant sur l'ensemble des dimensions physique, électronique et financière du secteur postal.

Il a également mis l'accent sur l'un des principaux objectifs de l'Union qui est de servir d'agence d'exécution de projets des Etats membres en vue du développement intégré de la poste, en mettant à leur disposition l'appui technique nécessaire, conformément à l'article 5 alinéa 6 de la Convention. A cet effet, il a proposé au Conseil de donner mandat au Secrétariat général et aux commissions administratives et techniques compétentes de l'UPAP pour élaborer des stratégies durables pouvant permettre l'utilisation des arriérés de contribution. Ceci afin de mettre en œuvre des projets de développement postal dans les Etats membres défaillants sur la base de projets identifiés et approuvés de commun accord sous la supervision de l'Union.

Concernant l'opinion sur l'audit effectué, **Ernst and Young** a précisé que les Etats financiers reflètent fidèlement la situation financière de l'Union panafricaine des postes (UPAP) à la date du 31 mai 2014, sa performance financière et le mouvement de la trésorerie pour l'exercice clos, conformément aux normes comptables internationales (IPSAS) et à la Convention de l'Union.

Le Conseil a approuvé le rapport de l'auditeur externe pour l'exercice financier 2013/2014.

En outre, conformément à la décision de la 33^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration mandatant le Secrétariat général pour rechercher et recommander un nouveau cabinet d'audit pour la vérification des comptes et des états financiers de l'Union pour l'exercice financier 2014/2015, le Conseil a approuvé la recommandation du comité de gestion de nommer le cabinet **PriceWaterhouseCoopers**, comme auditeur externe de l'Union pour un montant fixe annuel de **10.400,00 \$EU**.

SIXIEME PARTIE : DIVERS ET CLOTURE

13. DATE ET LIEU DE LA 35^{EME} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La République du Cameroun a offert d'abriter la 35^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration, confirmant ainsi son annonce lors de la 8^{ème} session ordinaire de la Conférence des plénipotentiaires tenue en 2012, à Addis-Abeba, en Ethiopie.

Le Conseil a été informé que le Bénin avait aussi offert d'abriter le prochain Conseil d'administration mais s'est rétracté après qu'il lui a été expliqué que pour des raisons pratiques, il est de tradition que le pays hôte de la Conférence des plénipotentiaires abrite également la réunion du Conseil d'administration. L'offre de la République du Cameroun a été acceptée pour s'aligner sur la décision de la 8^{ème} session de la Conférence des plénipotentiaires. La date et le lieu exacts seront communiqués par le Secrétariat général après concertation avec les autorités du Cameroun.

Cependant, il a été relevé qu'il pourrait exister un risque en matière de gouvernance lorsqu'un seul pays se retrouve en même temps à la présidence du Conseil d'administration, de la Conférence des plénipotentiaires et à la tête du Secrétariat général, comme cela va probablement être le cas du Cameroun.

A cet égard, il a encore été expliqué que non seulement aucune disposition des Actes de l'UPAP ne s'y oppose, mais que le cas s'est déjà produit en Tunisie en 2004.

14. DIVERS

Suite à un projet de décision introduit par le Niger, le Conseil a décidé de retenir la date du 1^{er} juin 2015 comme date d'entrée en vigueur effective du Règlement du personnel de l'UPAP approuvé en 2009. Une décision y relative adoptée par le Conseil est jointe au présent rapport en **annexe H₆**.

Le Directeur général de la Poste du Nigeria, **Monsieur Baba Ibrahim Mori**, a annoncé par le biais du chef de la délégation du Nigeria, qu'il allait prendre sa retraite en août 2015 et a exprimé sa gratitude à ses collègues et au Secrétariat général de l'UPAP pour l'excellente collaboration qu'ils ont entretenues quand il était en service. Il s'est dit disposé à poursuivre sa coopération avec le Secrétariat afin d'œuvrer pour une meilleure poste africaine. Il a également reconnu l'excellent travail abattu par l'équipe dirigeante actuelle du Secrétariat général et a plaidé pour le soutien à la réélection du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint.

15. MOTION DE REMERCIEMENT ET COMMUNIQUE FINAL

Une **Motion de remerciement** a été adressée aux autorités de la République du Soudan et lue par le représentant de la République de Guinée et le **Communiqué final** a été lu par le représentant de la République de Zambie. Les deux (02) documents sont joints au présent rapport en **Annexes I₁-I₂**.

16. SEANCE DE CLOTURE

La séance de clôture a été présidée par le président du Conseil d'administration, le **Dr. Yahiya Abdalla** qui a remercié les organisateurs pour le succès des réunions et a souhaité à tous les délégués un bon retour dans leurs pays respectifs.

Les autres intervenants lors de la cérémonie de clôture étaient les suivants :

- **Monsieur Bishar Hussein**, Directeur Général du Bureau international de l'UPU ;
- **Monsieur Younouss Djibrine**, Secrétaire général de l'UPAP.
- **Monsieur Hashim Magzoub**, représentant le Directeur général de la Commission nationale des télécommunications (NTC).



Dr. Yahiya Abdalla
PRESIDENT DU CONSEIL



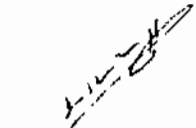
Younouss Djibrine
SECRETAIRE GENERAL

16. SEANCE DE CLOTURE

La séance de clôture a été présidée par le président du Conseil d'administration, le **Dr. Yahiya Abdalla** qui a remercié les organisateurs pour le succès des réunions et a souhaité à tous les délégués un bon retour dans leurs pays respectifs.

Les autres intervenants lors de la cérémonie de clôture étaient les suivants :

- **Monsieur Bishar Hussein**, Directeur Général du Bureau international de l'UPU ;
- **Monsieur Younouss Djibrine**, Secrétaire général de l'UPAP.
- **Monsieur Hashim Magzoub**, représentant le Directeur général de la Commission nationale des télécommunications (NTC).



Dr Yahiya Abdalla
PRESIDENT DU CONSEIL



Younouss Djibrine
SECRETARE GENERAL